Dans la peau d'un jeune migrant

Thierno, 19 ans, est entouré d'un solide groupe d'amis… qui ne savent finalement rien de lui. Car son histoire, il ne la leur a jamais racontée. Arrivé seul en France à l'âge de 15 ans, il a été étiqueté « mineur étranger isolé ». Depuis, il se bat pour s'assurer un avenir en France.

Reportage de Delphine Jung

Photos Christophe Urbain

Titre
Texte légende

Titre
Texte légende

Thierno n'a que 15 ans lorsqu'il arrive à Strasbourg depuis la Guinée. S'il est parti, ce n'est ni par choix, ni pour profiter du système. C'est pour sauver sa vie. Le 28 septembre 2009, il manifeste contre le régime en place dans le stade de Conakry, la capitale, au côté de sa mère, militante politique. Le rassemblement tourne soudain au bain de sang. À un âge où la plupart des jeunes se souviennent de leur premier baiser, lui a encore en tête les cris, le sang, les cadavres: « Un premier coup de feu a retenti hors du stade. Puis des militaires sont entrés et ont tiré sur les gens. Mon réflexe a été de me cacher sous les gradins. » L'instinct de survie. De là, il a observé: « Les gens couraient et tombaient. Ils saignaient, criaient. Je pensais que j'allais mourir, je pleurais en silence. J'ai vu une femme en train de pleurer aussi. Les soldats l'ont emmenée en la tirant par les jambes. » Ce jour-là, la mère de Thierno a disparu… et il ne l'a jamais revue: « Je préfère me dire qu'elle a réussi à s'échapper. »

Découvert, Thierno est emmené dans un camp de prisonniers. Quelques jours plus tard, aidé par un militaire, il s'échappe avec un autre jeune, Aboubakar. Ils doivent absolument s'enfuir pour éviter les ennuis: « On est partis dans le vide, vers le port. » Pendant un mois, tous les deux vivent dans les cales d'un bateau, sans savoir où cela les mène. De temps en temps, un homme leur apporte à manger. Le navire finit par accoster en Grèce: « Je ne savais même pas où c'était, je n'avais jamais entendu parler de ce pays. » Aboubakar, devenu « son ange gardien », leur trouve de faux papiers. Direction Paris, puis Strasbourg. « On voulait ensuite aller en Allemagne, car on nous avait dit que les immigrés y étaient mieux traités. Mais au guichet de la gare, nous n'avions pas assez d'argent. Aboubakar m'a demandé de l'attendre, le temps de régler ce problème.

Titre
Texte légende

M'a-t-il laissé tomber ou a-t-il été arrêté? En tout cas, il n'est jamais revenu. »

En plein hiver, Thierno se retrouve donc seul, sans argent, sans papiers, à errer dans la gare de Strasbourg. La présence de policiers et de militaires armés le terrorise. Il n'a qu'une chose en tête: sortir d'ici. Son premier réflexe est de se réfugier au fast-food d'en face, pour se réchauffer et essayer d'y trouver de l'aide. Quand il aborde les gens avec son français très approximatif, la plupart sont aimables mais ne lui prêtent pas attention. Jusqu'à ce qu'un homme prenne le temps d'écouter son histoire et l'oriente vers Thémis, une association d'accès aux droits pour les moins de 18 ans.

> **"Des soldats ont tiré sur nous"**

D'abord, Thierno a du mal à faire confiance et, quand une bénévole décroche son téléphone, il croit que c'est pour appeler la police. Les premières démarches sont difficiles. Enfin, l'association lui annonce qu'elle lui a trouvé un foyer. Peu à peu, Thierno est scolarisé et s'adapte à son environnement. Mais son pays d'origine et la France sont deux mondes complètement différents: « La première fois que j'ai vu un ado avec un appareil dentaire, j'ai pensé que c'était un bijou! En hiver, j'ai touché pour la première fois de la neige, et j'étais effrayé de voir les cheminées sur les toits. Je me disais que tout pouvait brûler! » Toutefois, c'est avec bonheur qu'il découvre le système scolaire français: « En Guinée, les profs sont méchants. Ils donnent des coups de fouet. Ici, les profs sont plus indulgents. »

Aujourd'hui encore, ●●●

Titre
Texte légende

Titre
Texte légende

Titre
Texte légende

le combat de Thierno est permanent pour se faire une place dans la société et, surtout, pour avoir des papiers, car sa carte de séjour ne lui garantit pas de pouvoir rester en France à long terme. La seule solution est d'obtenir le droit d'asile: «Je suis allé à l'Ofpra (office français de protection des réfugiés et apatrides), mais ma demande a été refusée». Thierno a donc dû poser un recours et passer devant un nouveau jury, qui devait évaluer la véracité de son récit: «C'est horrible, ces gens m'ont dit droit dans les yeux qu'ils ne pouvaient pas vérifier si j'étais dans le stade lors du massacre!»

"Selon eux, je raconte des salades!"

Thierno a la rage. «La haine», comme il dit. «Ces choses que vous regardez à la télé dans votre canapé, je les ai vues en vrai, et on me dit que je raconte des salades!» Thierno ne veut pas retourner en Guinée. Il rêve juste que sa mère le retrouve un jour: «Je pense tout le temps à elle. Quand j'ai eu mon brevet, j'aurais tellement aimé qu'elle soit là et sache que j'ai réussi…» Car avec 15 de moyenne générale en 1re, Thierno est l'un des meilleurs de sa classe. Il sait aussi qu'il peut compter sur ses amis, qui ne savent pourtant rien de lui: «Je me suis fabriqué un personnage. Souvent, j'ai envie de leur dire mais j'ai trop peur qu'ils me jugent. Seule ma petite amie et sa famille sont au courant. Pour exprimer ce que je ressens, j'écris tout ce que je vis dans un petit carnet. Après mon bac, j'aimerais en faire un livre dans lequel je raconterais tout. Que les gens sachent ce que les "mineurs étrangers isolés" vivent en France. Je suis déçu par l'administration qui est dure avec nous, mais je me dis que j'ai de la chance d'apprendre un métier qui me plaît. Plus tard, je veux être infographiste.» ■

Titre
Texte légende

Titre
Texte légende

Titre
Texte légende

Les mineurs étrangers isolés en France

Qu'est-ce qu'un mineur isolé ?

Arrivés seuls d'Afghanistan, d'Afrique noire, du Bangladesh ou encore de Roumanie, ils fuient les guerres ou la pauvreté, et mettent des mois à rejoindre le sol français, le plus souvent au péril de leur vie, dans l'espoir d'une vie meilleure. En France, l'administration appelle ces jeunes des «mineurs isolés étrangers» (MIE) si les recherches administratives menées, éventuellement complétées par des tests médicaux (examens dentaires et osseux) révèlent qu'ils ont moins de 18 ans. Les majeurs sont remis à la rue et ne bénéficient d'aucune aide. Il y aurait entre 6000 et 8000 mineurs isolés étrangers en France. Déterminer leur nombre exact reste difficile, car beaucoup sont inconnus des systèmes administratifs.

Quels sont leurs droits ?

Un mineur ne peut être expulsé du territoire et il doit pouvoir bénéficier de la Convention internationale des droits de l'enfant qui, en France, impose aux conseils généraux (les départements) de les prendre en charge. Ils doivent leur trouver une place dans un foyer géré par des associations et les scolariser. Le jeune étant dépourvu de ressources financières, ce sont les conseils généraux qui, là encore, financent leur logement.

Et après 18 ans ?

À 18 ans, les jeunes isolés étrangers sont dans l'obligation de régulariser leur situation administrative, sous peine d'être expulsés. Pour cela, ils doivent obtenir soit l'asile, soit un titre de séjour (à renouveler), soit la nationalité française. Certains peuvent bénéficier d'un contrat «Jeune majeur» qu'ils signent avec le conseil général: l'adolescent s'engage alors à élaborer un projet d'insertion sociale et professionnelle, et à le respecter. Pour le conseil général, cela implique une nouvelle prise en charge du jeune: hébergement et soutien juridique en vue d'une régularisation de son statut. Mais face à l'affluence de plus en plus massive de ces ados, plusieurs départements débordés financièrement et matériellement sont devenus réticents à leur accueil et demandent ouvertement l'aide financière de l'État.

ILLUSTRATION ROCCO